

I – RÉGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

II – DÉTERMINATION DU NOMBRE ET DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

III – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS À LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

IV – CRÉATION ET DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS À LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES À CARACTÈRE PERMANENT

V – CRÉATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ

VI – DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE « SET AMÉNAGEMENT »

VII – DROIT À LA FORMATION DES ÉLUS

VIII – SIEIL – ADOPTION D'UNE MOTION RÉAFFIRMANT L'ATTRIBUTION DE LA COMPÉTENCE « DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ » AU BLOC COMMUNAL

IX – CRÉATION DE POSTES

X – CRÉATION D'UN COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL LOCAL

XI – DEMANDE DE GARANTIE DE CONTRAT DE PRÊT – VAL TOURAIN HABITAT – IMPASSE DU MÛRIER

XII – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES DU BOURG

XIII – CONVENTION DE PRÊT À USAGE À TITRE GRACIEUX POUR L'EXPLOITATION DE RUCHES SUR LE DOMAINE DE LA COMMUNE

XIV – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES